



TRANSALPES IMMOBILIER
Malakoff

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Appartement, Maison : **7.20% TTC**

Garage : **8.40% TTC**

Local commercial / Professionnel : **7.20% TTC**

HONORAIRES DE LOCATION

Honoraire part locataire : Frais de visite, constitution de dossier et rédaction du bail dans la limite de **10€/m² TTC** en zone tendue.

Frais de réalisation de **l'état des lieux 3€/m² TTC**

Les frais seront imputés aux bailleurs dans les mêmes proportions que ceux payés par le locataire.

HONORAIRES DE LOCATION DANS LE CADRE DU MANDAT DE GESTION D'IMMEUBLE À USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

15% TTC du montant loyer annuel HC/HT à la charge du bailleur (Minimum forfait **960€ TTC**)

15% TTC du montant loyer annuel HC/HT à la charge du preneur (Minimum forfait **960€ TTC**)

Renouvellement ou avenant : **6% TTC** du loyer annuel HC/HT à la charge du preneur (Minimum **960€ TTC**)

Renouvellement avec dé plafonnement du loyer de plus de 10% : **30% TTC** du différentiel de loyer sur la période annuelle à la charge du bailleur.

HONORAIRES DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA TRANSACTION D'HABITATION

Prix du bien	Honoraires (TTC)
De 0 € à 15 000€	15.00%
De 15 001 € à 30 000€	13.00%
De 30 001 € à 50 000€	12.00%
De 50 001 € à 80 000€	10.00%
De 80 001 € à 100 000€	8.00%
De 100 001 € à 150 000€	6.00%
De 150 001 € ET PLUS	5.50%
Terrains	10.00%

Les honoraires s'entendent TTC à la charge du vendeur. Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20.00 %
Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

HONORAIRES DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LES ESTIMATIONS DE BIENS

Appartement : **180€ TTC**

Maison, Terrain : **300€ TTC**